

Enquêtes de branche Exploitation forestière et Sciage, rabotage et imprégnation du bois

En 2015, première région pour la récolte de bois, la Nouvelle-Aquitaine l'est également pour les sciages

Avec 2,8 millions d'hectares, la Nouvelle-Aquitaine dispose du massif forestier le plus étendu de France métropolitaine. Du pin maritime du massif landais aux sapins, épicéas et douglas du Massif central, en passant par les peupleraies des Charentes et du Lot-et-Garonne, les chênaies de la Dordogne et les hêtraies pyrénéennes, la région abrite une grande diversité d'essences et de peuplements.

La plus grande région forestière française est aussi celle où les récoltes de bois commercialisées sont les plus importantes en volume. En 2015, les prélèvements ont atteint près de 10 millions de m³ soit plus du quart de la production de bois français. Près de trois quarts des récoltes sont portées par les résineux, pin maritime en tête.

Avec près de 2 millions de m³, la production de sciages, de bois sous rail et de merrains contribue au quart de la production nationale.

La Nouvelle-Aquitaine en tête des régions pour la récolte de bois

En 2015, la Nouvelle-Aquitaine s'impose comme la première région française pour la récolte de bois commercialisée avec près de 10 millions de m³.

La région totalise ainsi 27 % de la production nationale et maintient sa place de leader, loin devant les régions Grand Est (19 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (14 %).

Dans un contexte national de production relativement stable (-0,7 % sur un an), la récolte de bois réalisée en Nouvelle-Aquitaine enregistre une légère baisse (-1,5 %).

Les résineux, une première place incontestée

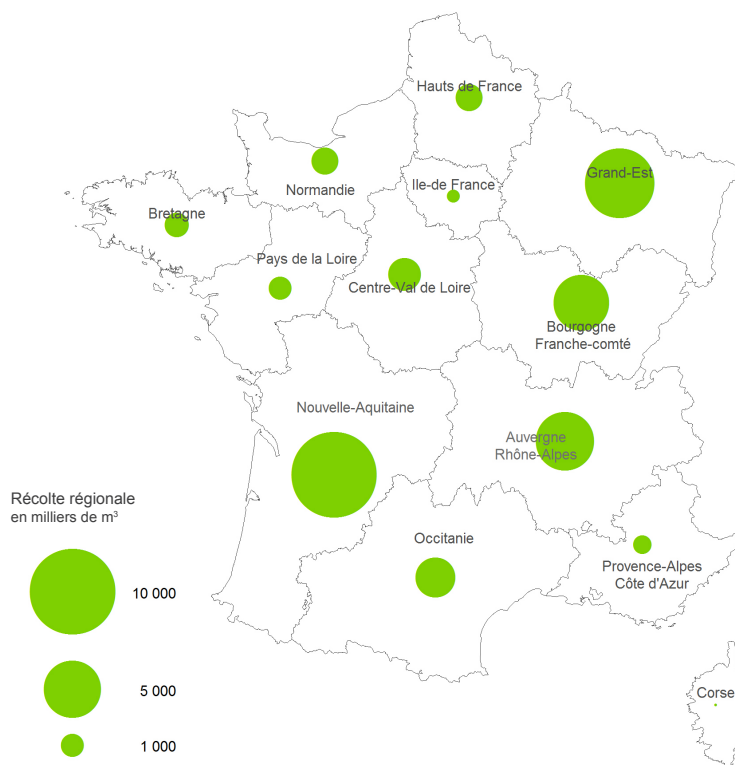
La récolte régionale est portée par la mobilisation des résineux. Hors bois énergie, ils représentent 70 % des volumes collectés. Le pin maritime totalise à lui seul plus de 56 % des prélèvements et près de 90 % de la récolte nationale pour cette essence. Le massif forestier des Landes de Gascogne (Landes et Gironde), la plus vaste forêt cultivée d'Europe, peuplée quasi exclusivement en pin maritime, pourvoit très largement à la fourniture de ces bois.

Les autres résineux, douglas et épicéa, principalement originaires des plateaux du Haut Limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze) constituent respectivement 14,5 % et 8,3 % de la récolte nationale de ces essences.

Si la récolte de résineux domine largement en

27% du bois est récolté en Nouvelle-Aquitaine

Récolte commercialisée par région en 2015



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

Nouvelle-Aquitaine, la part des feuillus collectés n'en demeure pas moins non négligeable. Peupliers, chênes, châtaigniers, hêtres sont les essences les plus mobilisées. Avec 1,5 million de m³ de feuillus récoltés (hors bois énergie), la Nouvelle-Aquitaine se place au deuxième rang français - ex aequo avec Bourgogne-Franche-Comté - derrière la région Grand Est (3,2 millions de m³).

Le quart de la récolte nationale de bois d'œuvre

Au cours de l'année 2015, les forêts de Nouvelle-Aquitaine ont fourni près de 5 millions de m³ de grumes et billons destinés au sciage soit plus du quart du bois d'œuvre français (26,4 %).

Le bois d'œuvre représente la moitié de la récolte régionale. Globalement, les volumes collectés restent stables sur un an, un résultat masquant toutefois de fortes disparités départementales. La Charente-Maritime enregistre la plus forte progression (+36,7 %) en raison d'une plus forte mobilisation, à la fois des feuillus (+63,6 %) et des conifères (+20,2 %). À l'inverse les volumes collectés baissent sensiblement en Deux-Sèvres, Dordogne et Haute-Vienne (respectivement -17,3 %, -17,1 % et -13 %).

Les résineux (pin maritime en tête) représentent 87 % des volumes de bois d'œuvre récoltés. Pilier de l'économie forestière régionale, pour la première et deuxième transformation, ils

interviennent notamment dans la fabrication d'emballages (palettes, caisses) et dans une moindre mesure dans la construction (menuiserie, charpente) ou la production de bois profilés (lames pour parquet et lambris, moulures et baguettes).

Loin derrière, le peuplier et le chêne constituent la majorité des feuillus récoltés pour le bois d'œuvre. Dordogne, Lot-et-Garonne, Vienne et Corrèze sont les premiers contributeurs. La région pèse pour le quart de la récolte nationale de bois d'œuvre de peupliers, 11 % de celle de chêne mais elle compte également pour 29 % de celle de châtaignier, essence bien présente dans les massifs de faibles altitudes de Corrèze, Creuse, Haute-Vienne et du nord de la Dordogne.

35% du bois d'industrie national

Le bois destiné à la trituration totalise 3,5 millions de m³ en 2015. Les volumes commercialisés régressent sensiblement en Nouvelle-Aquitaine (-9 % sur un an) alors qu'ils restent stables dans le reste de la France (+0,4 %). La région fournit 35 % des bois d'industrie français.

Le pin maritime représente 64 % de ce volume. Il entre dans la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de bois, industries implantées sur ou en périphérie du massif des Landes de Gascogne.

Les prélèvements effectués sur la forêt en Nouvelle-Aquitaine en 2015

par département de récolte

Unités : millier de m³ ronds sur écorce, %

	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine / France (%)
Ensemble des bois d'œuvre	70,9	96,4	560,8	359,4	231,8	1 027,6	1 969,3	295,4	58,6	38,9	114,6	168,2	4 992,0	26,4
2015/2014 en %	7,3	36,7	12,4	-3,3	-17,1	-3,6	0,6	9,3	6,7	-17,3	1,1	-13,0	0,1	
dont feuillus	52,8	43,9	55,0	44,4	91,2	43,2	48,1	88,3	51,6	33,2	66,7	35,3	653,7	12,8
dont chêne	14,3	s	34,4	23,2	50,2	s	19,6	s	31,6	6,2	25,0	23,9	254,0	11,4
dont hêtre	s	s	8,2	9,3	0,0	0,0	s	0,0	10,6	s	0,0	1,1	31,2	2,8
dont châtaignier	4,1	s	1,3	6,5	5,2	0,0	s	0,5	s	1,2	0,3	5,7	24,9	28,6
dont peuplier	33,6	30,1	4,5	s	34,2	33,9	26,5	82,2	s	24,9	39,0	2,0	319,0	25,2
dont conifères	18,1	52,4	505,8	315,0	140,6	984,5	1 921,2	207,1	7,0	5,7	48,0	133,0	4 338,3	31,5
dont pin maritime	12,7	49,1	s	s	118,6	984,2	1 918,5	206,4	1,6	2,8	36,9	s	3 331,2	89,2
dont épicéa	s	s	262,9	161,2	2,9	0,0	s	0,0	2,6	s	0,0	56,2	486,9	7,6
dont douglas	2,7	s	154,4	109,0	6,0	0,0	s	s	0,6	1,8	1,9	55,1	332,6	14,9
Bois certifié dans le bois d'œuvre (%)	55,2	62,0	51,5	42,8	50,8	82,3	70,9	80,1	55,0	42,1	54,8	45,2	66,6	
Ensemble bois de trituration	65,5	46,5	422,0	227,5	261,7	843,7	1 233,5	186,7	60,7	2,3	44,1	188,2	3 582,5	35,5
2015/2014 en %	-7,3	-13,4	25,9	8,4	-14,0	-20,4	-15,7	3,3	-1,4	-22,0	19,2	9,1	-9,3	
dont feuillus	50,2	8,4	207,8	139,9	163,9	24,8	38,3	38,1	45,3	1,0	23,2	147,0	887,9	20,2
dont conifères	15,4	38,1	214,3	87,6	97,8	818,9	1 195,2	148,6	15,4	1,2	20,9	41,3	2 694,6	47,3
dont pin maritime	11,0	36,5	s	s	86,5	816,6	1 167,2	142,6	9,7	0,6	15,6	0,0	2 293,0	89,7
Bois certifié dans le bois de trituration (%)	69,1	67,2	55,6	50,6	62,4	75,0	72,3	84,0	37,5	64,1	77,1	52,8	67,8	
Autres bois d'industrie	29,7	4,6	31,1	11,7	33,3	51,2	68,4	6,7	2,5	11,8	11,0	60,2	322,3	51,7
2015/2014 en %	23,9	317,5	85,0	56,0	14,4	43,0	64,4	204,0	5,1	131,2	34,6	3,5	39,0	
Bois certifié dans le bois industrie (%)	39,3	92,6	38,6	64,8	37,1	76,8	20,8	83,7	4,5	58,0	48,4	25,4	41,8	
Bois énergie	46,1	22,3	76,1	71,0	106,7	196,0	294,4	30,7	35,5	40,0	82,1	73,0	1 073,9	13,8
2015/2014 en %	8,8	23,1	-8,5	-4,3	-33,0	25,6	44,2	47,8	15,2	105,0	30,1	-4,2	13,3	
Bois certifié dans le bois énergie (%)	46,7	44,6	27,5	43,8	23,5	49,4	56,7	92,4	53,3	24,9	51,3	31,6	46,1	
Total des prélèvements	212,3	169,7	1 090,0	669,7	633,6	2 118,5	3 565,6	519,5	157,3	92,9	251,8	489,7	9 970,6	26,7
2015/2014 en %	4,5	18,5	16,7	0,9	-18,0	-8,6	-2,7	9,6	5,2	24,5	13,6	-2,1	-1,5	

s: secret

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

Nouvelle progression du bois énergie

Après une baisse sensible des volumes en 2014, le bois énergie - hors autoconsommation par les ménages - est de nouveau en progression de 13,3 % sur un an (+8 % au niveau national). Sur les cinq dernières années, l'augmentation est toutefois moins rapide en Nouvelle-Aquitaine (+5 %) que sur le reste du territoire (+34,5 %). Les investissements réalisés afin de valoriser la biomasse, enclenchés dès le début des années 2000 en ex-Aquitaine notamment, expliquent cet écart. Avec 1 million de m³ récolté en 2015, la région fournit 14 % des volumes de bois énergie produit pour commercialisation en France.

Le bois bûche, encore majoritaire (38 % du bois énergie), diminue de -10,5 % sur un an. À l'opposé, les récoltes de plaquettes forestières, issues du déchetage direct en forêt, augmentent fortement (+60 % sur un an). En 2015, elles représentent le tiers du bois énergie produit pour commercialisation contre seulement le quart en 2014.

64 % de la récolte issus de forêts gérées durablement

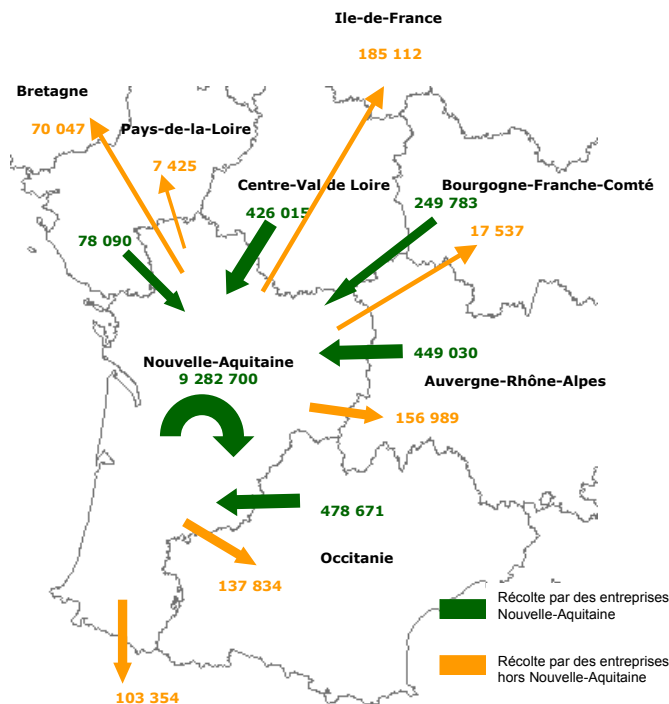
Sur la récolte 2015, un peu plus de 6 millions de m³ de bois sont issus de forêts certifiées gérées durablement (label PEFC majoritaire). Le volume de bois récolté certifié constitue ainsi près des deux tiers (64 %) de la récolte régionale contre moins de la moitié (47 %) dans le reste de la France.

Une ressource exploitée par les entreprises régionales

Sur les 10 millions de m³ récoltés en Nouvelle-Aquitaine, 93 % des volumes sont exploités par des entreprises ayant leur

93 % des volumes exploités par des entreprises locales

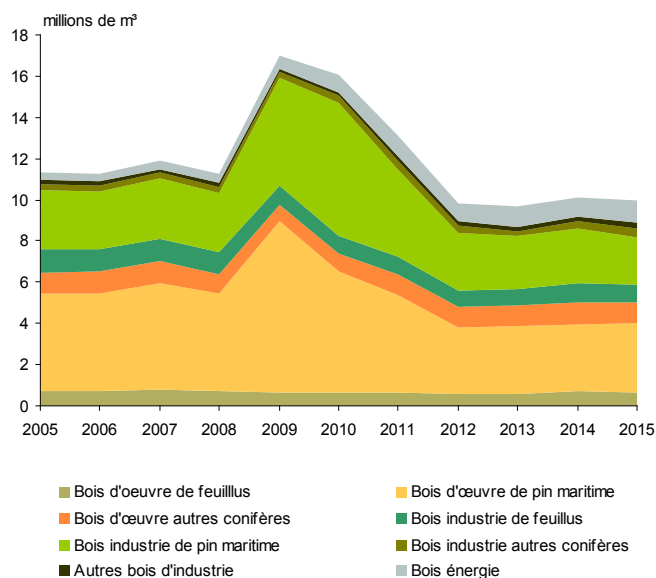
Récolte de bois selon le siège de l'entreprise (en m³)



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

Le bois d'œuvre, la moitié de la récolte

Récolte de bois en Nouvelle-Aquitaine par utilisation de 2005 à 2015



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

siège dans la région. La valorisation de ces bois se fait le plus souvent localement.

Les entreprises régionales interviennent également dans les régions frontalières pour une part significative. 1,7 million de m³ de bois sont ainsi récoltés hors Nouvelle-Aquitaine principalement en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

Les volumes de bois aquitains exploités par des entreprises ayant leur siège en dehors de la région demeurent faibles (7 % des prélèvements réalisés sur la forêt de Nouvelle-Aquitaine).

Le quart de la production nationale de sciages

Avec près de 2 millions de m³, la production totale de sciages (y compris bois sous rail et merrains) contribue au quart de la production nationale. La Nouvelle-Aquitaine se positionne comme la première région de production devant Auvergne-Rhône-Alpes (23 % des volumes nationaux) et les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté réalisant chacune 16 % des sciages nationaux.

À l'image de la tendance nationale, la production de sciages recule pour la quatrième année consécutive. Tout sciage confondu, la baisse est de -2,9 % sur 2015 (-2,5 % au niveau national). Cette dernière affecte surtout les conifères (-4,6 %) et bois tropicaux (-3,5 %). À l'opposé, les sciages de feuillus, de merrains et bois sous rails progressent nettement (respectivement +11,5 % et +20,2 %) mais concernent des volumes plus modestes.

Les résineux représentent 88 % des volumes sciés régionaux

Compte tenu de la nature de ses peuplements forestiers, les sciages de résineux en Nouvelle-Aquitaine sont prédominants (88 % des volumes totaux) avec en tête le pin maritime. La région produit 27,6 % des sciages français de conifères. Landes, Gironde et Corrèze totalisent ensemble plus de 70 % des volumes régionaux.

Les sciages de feuillus, moins importants (8 % du total régional), contribuent au huitième de la production nationale. Avec 13 500 m³, la Nouvelle-Aquitaine réalise plus de la moitié des sciages nationaux de châtaigniers. Elle pourvoit par ailleurs à 14,3 % des sciages nationaux de chênes et 21,4 % de ceux de peupliers. La Dordogne s'impose comme le premier département régional en matière de sciage feuillus, et ce, quelle que soit l'essence considérée.

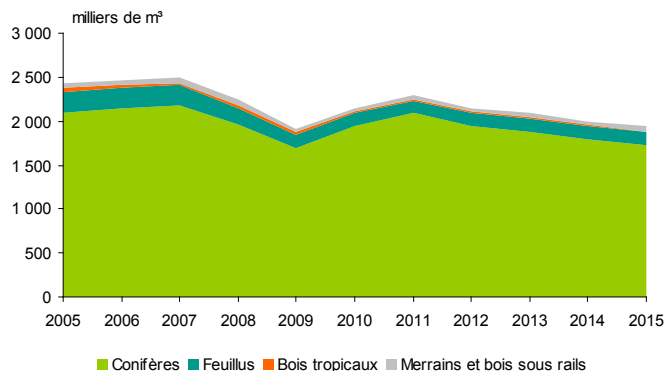
Le séchage artificiel des sciages évolue peu

Le séchage artificiel des bois sciés constitue un enjeu concurrentiel pour beaucoup d'entreprises en apportant une plus-value au sciage. Plus rapide, il permet également d'atteindre un niveau de siccité plus important que le séchage naturel à l'air libre.

En 2015, le process concerne le quart des sciages de conifères de Nouvelle-Aquitaine (le tiers des volumes sur le massif Landais et en Corrèze) et 13 % des sciages de feuillus. Globalement la part des volumes séchés varie peu sur les trois dernières années.

Baisse des volumes sciés

Évolution de la production des sciages en Nouvelle-Aquitaine de 2005 à 2015



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Les connexes de scieries : des coproduits valorisés

Le sciage des grumes génère des volumes importants de sous-produits (écorces, sciures, plaquettes...) qui font l'objet de valorisations spécifiques.

En 2015, les scieries de Nouvelle-Aquitaine ont généré 2,2 milliers de m³ de produits connexes. 91 % des volumes produits sont commercialisés. Désormais considérés comme des coproduits, les produits connexes contribuent à l'équilibre financier des scieries.

Diminution du nombre d'entreprises et concentration de l'activité

En 2015, 500 entreprises en amont de la filière bois ont leur siège social en Nouvelle-Aquitaine : 228 ne pratiquent que l'exploitation forestière, 125 exercent seulement une activité de sciages et s'approvisionnent donc uniquement en grumes abattues, et 147 intègrent les deux activités.

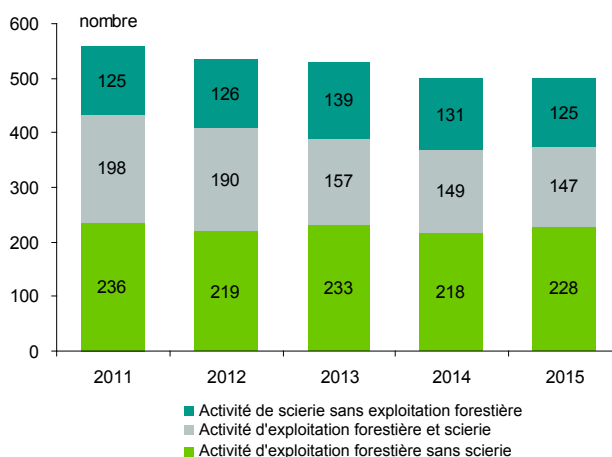
En cinq ans, le secteur a perdu 12 % de ses entreprises. La perte est plus marquée pour celles ayant la double activité (en diminution de plus d'un quart depuis 2011).

Parmi les 375 entreprises ayant une activité d'exploitation forestière, 5 % coupent plus de 100 000 m³ de bois. Elles concentrent ensemble 72 % du volume de bois récolté quelle que soit la région de prélèvement. Les structures récoltant moins de 1 000 m³ sont toujours nombreuses (120 en 2015 contre 110 en 2014) mais leur contribution au total récolté est extrêmement faible (moins de 0,5 %).

L'activité de première transformation du bois comprend 272 entreprises réalisant du sciage, rabotage ou ponçage. Le secteur est relativement concentré : 7 % des scieries (réalisant au minimum 20 000 m³ de sciages) assurent 60 % de la production régionale alors que celles qui produisent moins de 2 000 m³ annuels, très nombreuses (159 soit 57 % des entreprises), contribuent pour moins de 5 % aux volumes sciés régionaux. Sur les cinq dernières années, la part relative de ces petites scieries est restée stable. Ces unités de production, travaillent un nombre plus important d'essences que les grosses structures, notamment en feuillus. Généralement, elles bénéficient d'une implantation locale auprès d'une clientèle d'artisans ou de négociants qui leur assurent des débouchés réguliers.

Une lente érosion du nombre des entreprises

Évolution du nombre des entreprises et concentration de l'activité



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

41 % des volumes de produits connexes fournissent de la matière pour l'industrie de la trituration (industrie papetière et entreprises de fabrication de panneaux). 13 % sont destinés à la production d'énergie et sont, soit autoconsommés par les scieries pour leurs besoins propres, soit commercialisés.

Le solde va à d'autres utilisations (écorces pour l'aménagement paysager...).

Les bois profilés, une spécificité régionale

Adossée à une activité de sciage ou en fabrication spécialisée, la production de bois profilés (lames pour parquets, lambris ou terrasse, moulures et baguettes) est une production bien implantée dans la région. En 2015, on compte 163 entreprises de production dans le secteur.

Spécialisée dans le pin maritime, la région contribue pour plus de 80 % des volumes commercialisés nationaux de lames pour parquet et près de 60 % de lames pour lambris. ■

Les sciages de bois en Nouvelle-Aquitaine en 2015

par département de localisation des établissements producteurs de sciages

	Unités : millier de m ³ sciages, %													
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine / France (%)
Ensemble des sciages de feuillus	21,3	4,6	7,3	5,7	42,1	12,0	0,4	14,8	5,0	29,6	5,1	7,8	155,8	12,4
2015/2014 en %	-16,7	35,5	2,2	-15,3	2,8	462,5	648,0	521,2	-12,9	-7,6	9,5	-11,9	11,5	
dont chêne	8,8	s	5,4	3,0	24,9	s	s	0,1	3,5	14,9	1,0	6,1	81,7	14,3
dont châtaigner	3,2	s	0,2	1,7	5,7	0,0	s	s	s	0,5	0,0	1,0	13,5	54,2
dont peuplier	8,9	2,3	0,5	0,0	11,2	s	0,0	14,0	s	13,5	4,0	0,7	55,4	21,4
Bois certifié / sciages de feuillus (%)	6,7	51,3	34,4	17,6	29,4	3,1	89,0	72,3	7,8	40,7	31,4	37,6	30,9	
Ensemble des sciages de conifères	32,1	62,3	246,0	69,5	95,6	441,1	545,0	32,5	8,2	103,2	4,3	78,6	1 718,6	27,6
2015/2014 en %	-26,9	8,9	2,4	-6,1	-9,7	-3,2	-6,9	-17,1	-22,2	-10,4	7,7	11,9	-4,6	
dont pin maritime	20,2	61,5	0,0	0,0	85,5	409,7	545,0	32,5	s	54,6	0,3	s	1 209,9	90,2
dont épicéa	s	s	158,9	41,6	3,1	0,0	s	0,0	5,5	20,0	s	52,8	288,4	8,5
dont douglas	3,2	s	57,5	12,1	4,9	0,0	0,0	s	1,2	11,6	1,7	9,7	102,5	12,3
Bois certifié / sciages de conifères (%)	21,7	2,3	13,0	4,2	42,3	78,2	85,1	99,9	48,8	47,7	7,1	46,1	59,0	
Merrains, bois sous rails, bois tropicaux	10,1	1,4	6,3	1,3	7,1	14,0	1,8	0,0	11,5	6,8	0,4	11,3	71,9	28,8
2015/2014 en %	26,1	-19,9	53,8	6,4	7,6	44,8	62,4	-	7,5	-13,8	-15,7	3,5	15,4	
Total des sciages	63,4	68,3	259,7	76,4	144,8	467,1	547,3	47,3	24,7	139,7	9,7	97,7	1 946,2	25,2
2015/2014 en %	-18,1	9,5	3,2	-6,7	-5,6	-0,1	-6,7	13,8	-8,4	-10,0	7,5	8,6	-2,9	

s: secret

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Les produits connexes de scieries (PCS) en 2015

par département de localisation des établissements producteurs

	PCS destinés à la trituration			PCS destinés à d'autres utilisations		Total de PCS	Dont part commercialisée (%)
	Plaquettes	dont plaquettes de conifères	Chutes brutes (sciures, autres y.c. écorces)	Sciures, écorces, plaquettes, autres	dont livrés ou consommés pour la prod. d'énergie		
Charente	37,6	23,9	5,5	54,3	2,7	97,4	100,0
Charente-Maritime	11,4	9,3	10,2	34,3	0,3	55,9	99,4
Corrèze	38,7	34,5	8,2	213,1	75,2	260,0	62,9
Creuse	49,4	45,7	0,0	87,6	25,3	137,0	99,8
Dordogne	50,8	32,5	24,0	96,0	46,3	170,9	89,9
Gironde	217,8	209,5	21,4	264,9	17,0	504,1	96,9
Landes	313,0	313,0	87,4	249,7	38,9	650,2	94,9
Lot-et-Garonne	14,1	s	15,7	43,0	2,8	72,7	99,1
Pyrénées-Atlantiques	s	s	3,9	10,0	4,2	21,4	99,9
Deux-Sèvres	s	s	3,9	239,3	33,2	264,8	81,9
Vienne	s	s	0,0	5,6	0,0	5,7	99,0
Haute-Vienne	40,0	s	0,6	102,8	55,8	143,4	99,8
Nouvelle-Aquitaine	802,1	734,2	180,7	1 400,5	301,6	2 383,4	91,1
Nouvelle-Aquitaine / France (%)	36,2	41,5	23,1	28,3	25,0	30,0	

s: secret

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Bois profilés commercialisés en Nouvelle-Aquitaine en 2015

	Nombre d'entreprises	Production commercialisée	dont quantité exportée	Nouvelle-Aquitaine / France (%)
Lames pour parquets en conifères (m ²)	29	3 385 796	435 830	83,1
Lames pour parquets en feuillus yc bois tropicaux (m ²)	24	254 360	15 551	11,4
Lames pour lambris en conifères (m ²)	20	5 704 609	795 025	56,7
Lames pour lambris en feuillus yc bois tropicaux (m ²)	14	23 514	5 896	44,5
Moulures et baguettes de conifères (m l)	13	56 998 942	1 229 295	61,9
Moulures et baguettes de feuillus yc bois tropicaux (m l)	13	7 372 845	57 404	77,1
Lames pour terrasse en conifères (m ²)	27	276 568	2 133	15,7
Lames pour terrasse en feuillus yc bois tropicaux (m ²)	9	172 149	72	72,4
Lames pour bardage en conifères (m ²)	s	s	s	-
Lames pour bardage en feuillus yc bois tropicaux (m ²)	6	1 970	919	13,2

s: secret statistique

Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche Exploitation forestière et Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Méthodologie

Placées sous la responsabilité du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, les enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière » et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » sont réalisées par les Services régionaux de l'Information statistique et économique (SRISE) des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques pour les branches d'activité « exploitation forestière » NAF (rev 2) 02.20Z et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » NAF 16.10A et parties de 16.10B, 16.22Z et 16.24Z. L'enquête de la branche sciage permet aussi de connaître le montant total de la production commercialisée par grandes catégories de produits.

En 2016 toutes les entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont été enquêtées sur leur activité 2015.

Pour en savoir plus

- Agreste Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Les chiffres clés de la filière forêt-bois - juin 2016
- Agreste Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Analyses et résultats - n°4 - mai 2015 - Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dispose du plus grand massif forestier national



©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteurs : Isabelle LAFARGUE, Albin FREYCHET
Composition - Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

